Programme détaillé et volume horaire de la formation DMNA

Module 1 : Droit des personnes et de la famille	**108 heures**
Incapacités	7
Régimes matrimoniaux	14
Le couple hors mariage	7
Famille	7
Divorce	7
Atelier transversal & intervention ADSN	7
Filiation	7
Les libéralités et les pactes autorisés	14
Fiscalité du droit de la famille	7
Liquidation et partage du régime matrimonial et de la succession	21
Contrôle continu et examen blanc	10
Module 2 : Droit de l'immobilier	**115 heures**
Le bail rural	7
Droit de l'urbanisme	21
Les droits de préemption en matière immobilière	7
Les sûretés et le crédit	14
Fiscalité immobilière	7
Droit public immobilier	7
La mise en copropriété	7
La vente de l'immeuble en l'état	7
L'opération de construction et de rénovation	14
Le bail à construction et le crédit-bail	7
Fiscalité du patrimoine	7
Contrôle continu et examen blanc	10
Module 3 : Droit de l'entreprise	**87 heures**
Le statut de l'entrepreneur	7
Le bail commercial	7
Les groupements commerciaux : constitution et fonctionnement / Les groupements civils et commerciaux : difficultés et disparition	7
Les groupements civils et commerciaux : difficultés et disparition	7
Les groupements civils et commerciaux : fiscalité	7
Transmission de l'entreprise : vente du fonds de commerce	14
Les groupements : constitution et fonctionnement	7
Transmission de l'entreprise : location-gérance	7
Transmission de l'entreprise : autres cessions à titre onéreux	7
Transmission à titre gratuit de l'entreprise	7
Contrôle continu et examen blanc	10

Séminaire 1 : Droit professionnel notarial	**32 heures**
L'authenticité	7
L'organisation de la profession	7
La déontologie et les pratiques professionnelles	7
Le tarif et la taxation des actes	4
Humanités notariales / Notariat international	7

Séminaire 2 : Droit international privé	**28 heures**
Les fondamentaux et la méthode de raisonnement pour la pratique du DIP	7
Pratique du DIP de la famille (atelier)	7
Pratique du DIP du droit patrimonial de la famille (atelier)	7
Pratique du DIP en matière immobilière (atelier)	7

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION : 370 heures

Épreuves terminales :

- Deux épreuves écrites d'admissibilité : 8 h
- Trois épreuves orales d'admission : 3 h